

Publié le 16 février 2016.
Dernière modification : 2 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES SCIERIES DE L'ATLAS

S.A., 26 février 1919.

Jacques BERNARD (1876-1935), président

Président de la Société agricole du Jacma (déc. 1917).
Voir [encadré](#).

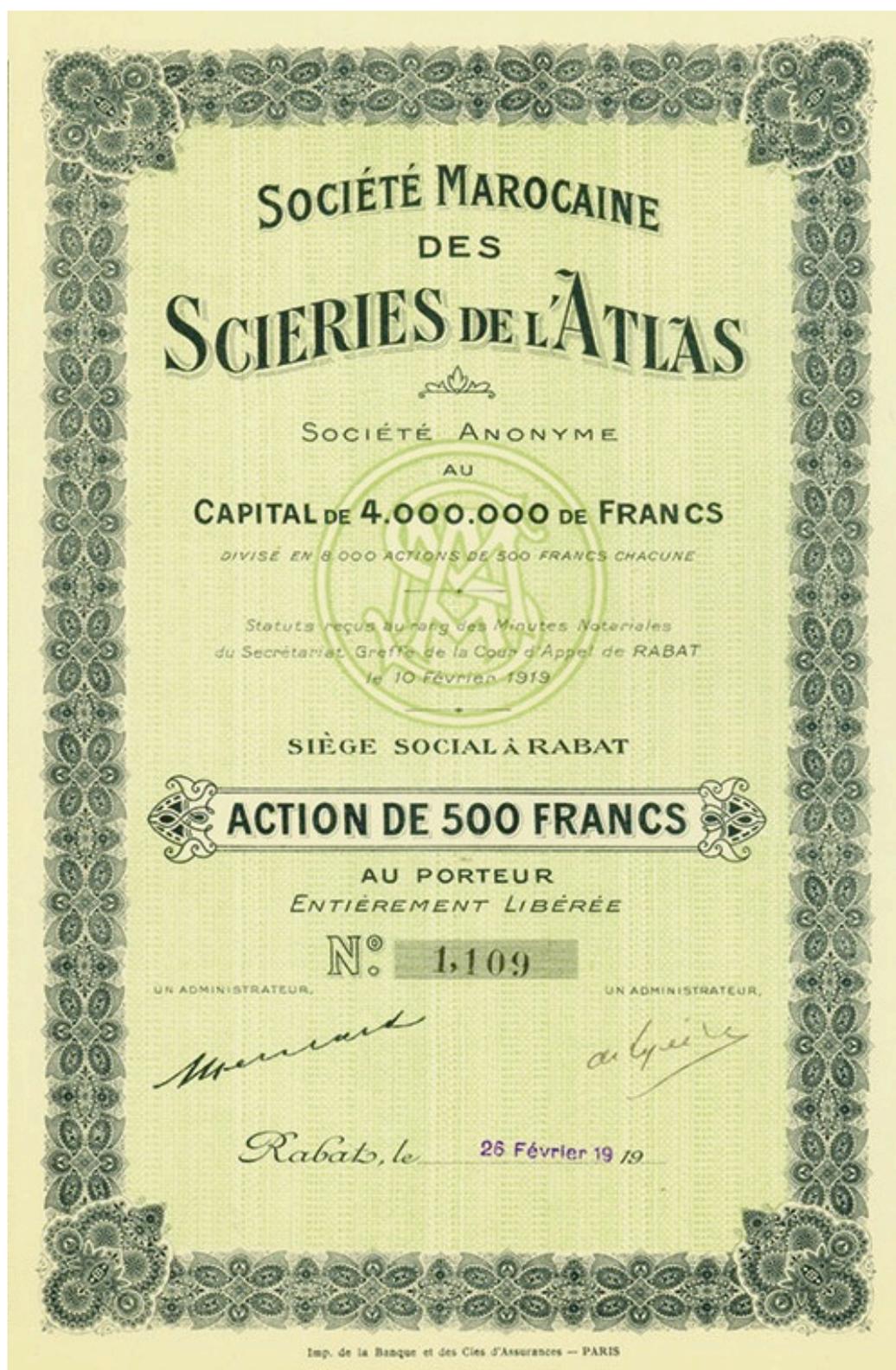
[Achat d'une huilerie située à Moulay Idriss]
(*La Journée industrielle*, 8 février 1919)

Nous apprenons que la Société marocaine agricole du Jacma vient de se rendre acquéreur, en compte à demi avec la Société marocaine des Scieries de l'Atlas, d'une huilerie située à Moulay Idriss du Zehroun, à 30 kilomètres au nord-ouest de Meknès, dans une région où il y a un grand nombre d'oliviers appartenant aux indigènes.

Cette affaire est d'autant plus intéressante que l'huile est la base de l'alimentation indigène. Or, ces derniers se servent, pour la fabriquer, de pressoirs très rudimentaires. Il est donc probable qu'une huilerie bien organisée, à l'européenne, représentera pour les propriétaires une industrie très rémunératrice.

Constitution
(*La Journée industrielle*, 23 février 1919)

Une société est en formation à Rabat sous cette dénomination. L'assemblée constitutive aura lieu le 26 février, au futur siège social, à Rabat, quai du Port. Le capital sera de 4 millions de francs.



www.scripophily-morocco.com/

S.A. au capital social de 4.000.000 de fr.
divisé en 8.000 actions de 500 fr. chacune

Statuts reçus au rang des minutes notariales du secrétariat greffe de la cour d'appel
de Rabat le 10 février 1919

Siège social à Rabat

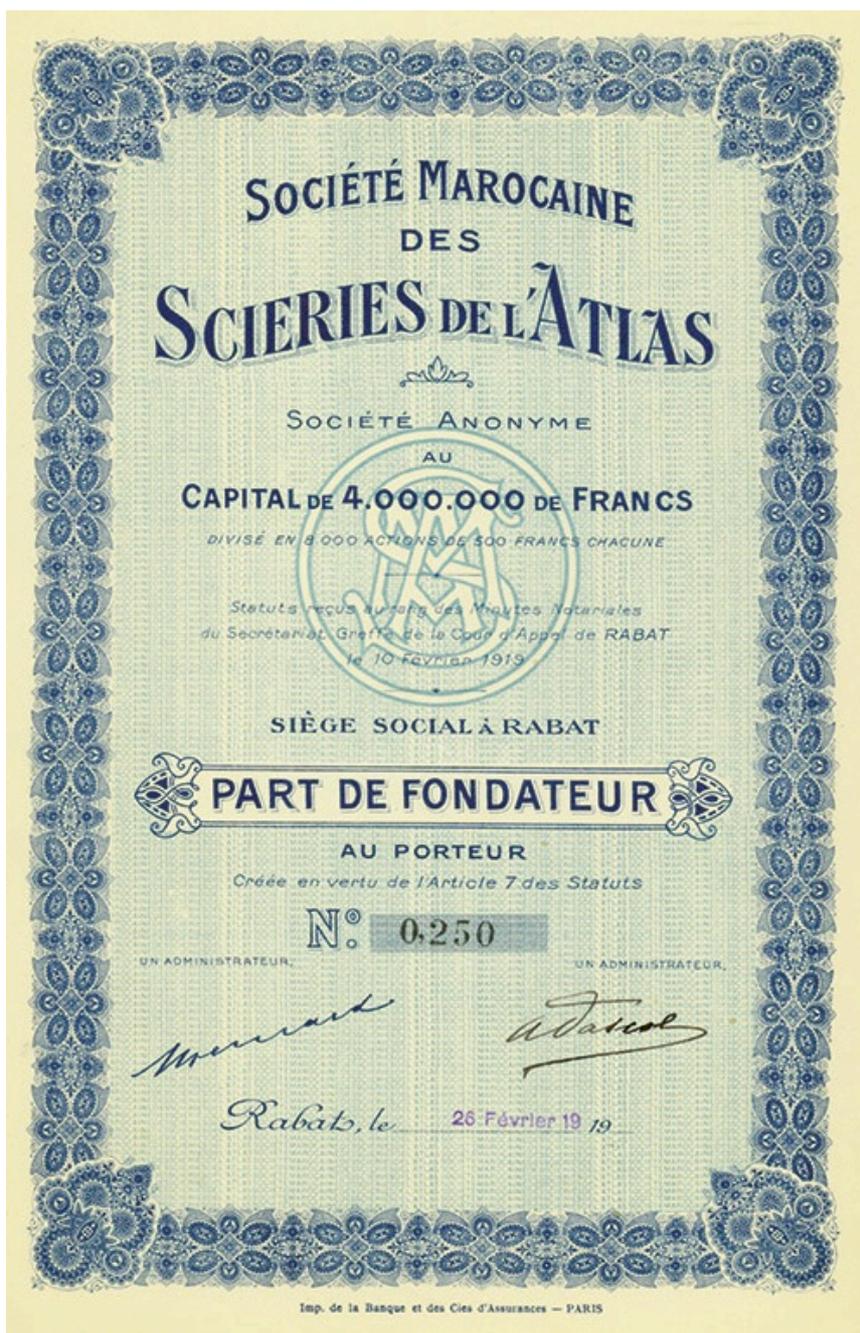
ACTION DE 500 FRANCS
AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : Jacques Bernard

Un administrateur (à droite) : de Lyée de Belleau

Rabat, le 26 février 1919.

Imp. de la banque et des Cies d'assurances — Paris



www.scripophily-morocco.com/

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES SCIERIES DE L'ATLAS
PART DE FONDATEUR

créée en vertu de l'article 7 des statuts

Un administrateur (à gauche) : Jacques Bernard

Un administrateur (à droite) : Auguste Pascal

Rabat, le 26 février 1919.

Société marocaine des scieries de l'Atlas
(*La Journée industrielle*, 12 avril 1919)

Casablanca, 1^{er} avril. — Cette société, dont le siège social est à Rabat, vient d'être constituée au capital de 4.000.000 de francs.

L'objet social comporte l'exploitation de domaines forestiers sis dans le protectorat français, toutes entreprises de scieries et la participation à toutes entreprises similaires.

[Tuerie]

(*La Journée industrielle*, 8 avril 1920)

Un fort groupe de dissidents marocains a attaqué des charbonniers employés aux scieries de l'Atlas à Arzou et a tué 10 Européens.

Les huileries européennes
(*Les Annales coloniales*, 28 septembre 1921)
(*France-Maroc*, novembre 1921)

Dans la région de Meknès, à Moulay-Idriss, l'huilerie moderne du Zemjoun, appartenant à la Société des scieries de l'Atlas, traite à peu près la totalité des olives de la région.

Marocaine des Scieries de l'Atlas
(*La Journée industrielle*, 16 novembre 1921)

L'assemblée extraordinaire de cette société dont le siège est 15, rue de Dunkerque, à Paris, convoquée pour hier, a été remise à une date ultérieure.

Scieries de l'Atlas
(*La Journée industrielle*, 30 décembre 1921)

L'assemblée ordinaire de cette société, dont le siège social est à Paris, 15, rue de Dunkerque, qui s'est tenue avant-hier, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé se soldant par une perte de 153.000 francs.

AEC 1922-535 — Sté marocaine des scieries de l'Atlas,
Siège admin. : 15, rue de Dunkerque, PARIS (10^e).
(Siège social : RABAT).
Capital. — Sté an., f. le 26 févr. 1919, 4 millions de fr. en 8.000 act. dont 1.500 d'apport.
Objet. — Exploit. de domaines, forestiers au Maroc, de scieries et entreprises similaires.

Conseil. — MM. J. Bernard ^{1*}, présid. ; L. Rappel* ², adm. dél. à Rabat ; A. Fabiato, M. Le Bourgeois, A. de Lyée de Belleau* ³, A. Pascal ⁴, Ch. Riotteau* ⁵, R. de la Serre, admin.

(Cette société n'a pas répondu à notre demande de renseignements. La notice ci-dessus est celle de 1920-1921).

* Vus à la [Société marocaine agricole du Jacma](#)].

SOCIÉTÉ MAROCAINE AGRICOLE DU JACMA (*Les Annales coloniales*, 10 février 1922)

Les comptes provisoires des exercices 1919-20 et 1920-21 seront présentés aux actionnaires le 27 février. Un accord intervenu entre Jacma et la [Société marocaine des scieries de l'Atlas](#) leur sera également soumis. Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le même jour. Elle statuera sur la continuation de la Société ou sa dissolution anticipée soit par liquidation ou apport de l'actif à une nouvelle société.

[Société] marocaine des scieries de l'Atlas (*France-Maroc*, février 1922)

L'assemblée du 28 décembre a approuvé les comptes de l'exercice 1920-1921 se soldant par une perte de 153.000 francs.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES SCIERIES DE L'ATLAS (*La Journée industrielle*, 2 septembre 1922)

Les actionnaires de cette société, qui a son siège social à Meknès (Maroc) et son siège administratif à Paris, 78, rue de Provence, réunis hier, en assemblée extraordinaire, sous la présidence de M. N. de Vaux, président du conseil d'administration, ont approuvé les directives proposées par le conseil et décidé de continuer les opérations sociales. Ils ont, en outre, ratifié le contrat intervenu, le 8 juin 1922, avec la Société marocaine d'exploitations forestières.

L'assemblée a, enfin, déclaré renoncer à poursuivre l'action en responsabilité intentée contre M. Rappel, ancien administrateur délégué, et l'ancien conseil d'administration à la condition qu'aucun fait délictueux ne soit relevé par l'administrateur délégué, en ce moment à Meknès.

L'article 26 des statuts, concernant la tenue des assemblées générales, a été modifié.

¹ Jacques Bernard : on le retrouve avec Fabiato et Lyée de Belleau aux Éts d'Hubert en Côte d'Ivoire.

² Lucien Rappel : ancien directeur de plantations de caoutchouc aux Indes Néerlandaises, administrateur délégué de la Société marocaine agricole du Jacma et futur administrateur délégué de la Banque générale pour la France et les colonies. Voir [encadré](#).

³ André de Lyée de Belleau (1861-1942) : fils d'un président du conseil général du Calvados, conseiller général à son tour. Beau-frère de Jacques Bernard, qu'il accompagne à la Franco-javanaise de culture, aux Éts d'Hubert, en Côte-d'Ivoire, et à la Cie agricole d'Annam (thé)(1927-1933).

⁴ Auguste Pascal : administrateur des Éts Pozzo di Borgo (traite en Côte-d'Ivoire et au Dahomey) et, avec Jacques Bernard, de la Société marocaine agricole du Jacma.

⁵ Ch. Riotteau : fils du sénateur-maire de Granville Émile Riotteau. ON le retrouve à la Société marocaine agricole du Jacma et, plus tard, à la Buloh Kasap Rubber (Malaisie).

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES SCIERIES DE L'ATLAS
(*Le Journal des finances*, 13 septembre 1922)

L'assemblée extraordinaire tenue le 1^{er} septembre, a décidé la continuation des opérations de la société. Elle a ensuite ratifié le contrat intervenu le 8 juin dernier entre la Société marocaine d'exploitation forestière et la Société marocaine des Scieries de l'Atlas, et renoncé à intenter une action contre l'ancien administrateur délégué de la société et contre l'ancien conseil d'administration. Elle a enfin approuvé la modification de l'article 26 des statuts relatifs à la convocation des assemblées.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES SCIERIES DE L'ATLAS
(*La Journée industrielle*, 23 décembre 1922)

L'assemblée ordinaire de cette société, dont le siège est à Paris, 78, rue de Provence, s'est tenue, hier, sous la présidence de M. de Vaux, président du conseil d'administration.

L'examen du bilan et des comptes présentés à l'assemblée fait ressortir un actif, qui, la crise marocaine terminée, pourra reprendre une valeur permettant de récupérer les pertes antérieures, les terrains et bâtiments composant cet actif étant situés au centre de la ville de Meknès.

Une assemblée extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée ordinaire, à l'effet de statuer sur l'opportunité de la réduction du capital ou son maintien au chiffre actuel, a été, faute de quorum, reportée à une date ultérieure.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES SCIERIES DE L'ATLAS
(*Les Annales coloniales*, 1^{er} décembre 1922)

Les actionnaires sont convoqués en assemblée extraordinaire le 22 décembre à l'effet de statuer sur l'opportunité de la réduction du capital ou le maintien au chiffre actuel.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES SCIERIES DE L'ATLAS
(*La Journée industrielle*, 23 décembre 1922)

L'assemblée ordinaire de cette société, dont le siège est à Paris, 78, rue de Provence, s'est tenue, hier, sous la présidence de M. de Vaux, président du conseil d'administration.

L'examen du bilan et des comptes présentés à l'assemblée fait ressortir un actif, qui, la crise marocaine terminée, pourra reprendre une valeur permettant de récupérer les pertes antérieures, les terrains et bâtiments composant cet actif étant situés au centre de la ville de Meknès.

Une assemblée extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée ordinaire, à l'effet de statuer sur l'opportunité de la réduction du capital ou son maintien au chiffre actuel, a été, faute de quorum, reportée à une date ultérieure.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES SCIERIES DE L'ATLAS
S.A. au capital de 4 MF.
Siège social : Meknès (Maroc)
Siège adm. : Paris, 78, r. de Provence.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 809)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 5 à 10 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.
VAUX (vte N. de), r. de Provence, Paris ; pdt ;
MAZEROLLE (Emmanuel), 45, r. Lewis, Paris ; adm. délégué ;
LYÉE DE BELLEAU (André de), 200, r. de Courcelles, Paris ;
HEIDELBERG (Paul), 42, r. Vivienne, Paris ;
GUILLEMANTOT (Auguste), 77, av. du Roule, Neuilly.

Capital social. — 4 MF en 8.000 act. de 500 fr., dt 1.500 fr. d'apport.
Parts bénéficiaires. — 8.000.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. ; 10 % au conseil. Sur le surplus : 60 % aux act. ; 40 % aux parts.

Société marocaine d'exploitations forestières
(*La Journée industrielle*, 16 février 1923)

.....
Cette augmentation de capital avait été décidée par l'assemblée extraordinaire du 14 novembre dernier, pour permettre au conseil de réaliser, avec la Société marocaine des Scieries de l'Atlas, un accord aux termes duquel cette dernière société cède à la Société Marocaine d'Exploitations Forestières sa scierie d'Azrou ainsi qu'un approvisionnement de bois abattus en forêt Du fait de cette cession, la Société Marocaine des Scieries de l'Atlas cesse d'être concurrente de la Société Marocaine d'Exploitations Forestières et devient au contraire sa cliente pour l'alimentation en matières premières de la menuiserie qu'elle possède à Meknès.

Société marocaine d'exploitations forestières
(*La Journée industrielle*, 16 juin 1923)

.....
La société a acquis une partie des installations de la Société marocaine des Scieries de l'Atlas, à Azrou : des accords conclus postérieurement ont permis à la société de développer les débouchés du cèdre dans la menuiserie et l'ébénisterie.

Exécution d'un assassin
(*Les Annales coloniales*, 17 décembre 1926)

Amor ben Mhaddou, l'assassin de M. Bedos, directeur des scieries de l'Atlas, a été fusillé, hier matin, à Meknès.

À l'Académie d'agriculture
Les forêts marocaines et sahariennes
(*Les Annales coloniales*, 10 décembre 1927)

À la dernière séance de l'Académie d'agriculture, M. Hickel a exposé les bons résultats de la politique forestière suivie depuis l'instauration de notre protectorat au Maroc. [...] Les forêts du Moyen-Atlas offrent [...] des essences très variées : chênes verts, frênes, ifs, houx, érables, pins maritimes, mais celles qui dominent de beaucoup sont le cèdre et le chêne vert. Le cèdre constitue au Maroc des massifs remarquables. Cèdres et chênes verts sont déjà l'objet d'importantes exploitations, les bois étant débités sur place dans des scieries bien outillées qui transforment, presque aux confins de la zone dissidente, les troncs de cèdre en bois d'œuvre, ceux de chêne vert en traverses de chemins de fer. [...]
